

# Benke GmbH

Fiche de donnée de sécurité

Page: 1 / 4

Produit: Alpolan

Date: 03.12.21 Révision: 03.12.21 (Remplace toutes les versions précédentes) Version : 2

## 1. Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateur de produit:

Marque: Alpolan

UFI – Code:

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Pas d'autres informations importantes disponibles

Utilisations identifiées: Usage professionnel de nettoyeurs

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur: Benke GmbH  
Esenstrasse 135  
9443 Widnau  
Tél. 071 / 372 00 20  
E-Mail: info@benke.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tél. 071 / 372 00 20  
8.00 - 12.00 / 13.30 -16.30  
Tél. 145 (renseignement d'urgence)  
Tél. 044 / 251 66 66 (centre d'information toxicologique)

## 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange (Méthode de calcul conformément au règlement CLP (CE) n ° 1272/2008.)

Eye Irrit. 2  
Skin Irrit. 2

2.2 Éléments d'étiquetage

Irritation cutanée 2 (GHS07)



Mention d'avertissement: Attention

H 315: Provoque une irritation cutanée.

H 319: Provoque une sévère irritation des yeux.

P 264: Se laver mains soigneusement après manipulation.

P 280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

P 302/352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P 305/351/338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable

## 3. Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Composants dangereux:

EG 231-633-2 CAS-Nr. 7664-38-2 acide phosphorique 10 - 25% Skin Corr. 1B / H314

## 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation : Amener la victime à l'air libre. En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

**Produit: Alpolan**

Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion :

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles

### **(\*) 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: N'importe lequel.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial pour la protection des intervenants:

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Plus d'info:

Élimination des résidus d'incendie et de l'eau d'extinction contenue voir section 13.

### **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne laissez pas passer dans la canalisation et dans l'eau souterraine.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 · Référence à d'autres sections.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **7. Manipulation et stockage**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Ne mélangez pas avec des alcalis. Évitez le contact avec les yeux et la peau.

Au cours de la manipulation ne présumez pas de être comestible.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter une exposition directe au soleil.

Conserver le récipient bien fermé.

Pour les matières incompatibles, voir la section 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **(\*) 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

8.1 Paramètres de contrôle.

Valeur-MAK (l'acide phosphoreux): 1 mg/m<sup>3</sup>

Valeur à court terme: 2 mg/m<sup>3</sup>, (4 x 15 min.)

8.2 Contrôles de l'exposition.

Observez les consignes et les devoirs de diligence avec le produit chimique.

Porter des lunettes de sécurité (EN 166)

Porter des gants de sécurité (EN 374) .

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile), Caoutchouc butyle

**Produit: Alpolan**

Epaisseur du matériau des gants  $\geq 0,4$  mm

Temps de pénétration (durée maximale de port)  $\geq 480$  min

Respecter les limites de port indiquées par le fabricant. Appareil de protection respiratoire avec type de filtre P2 quand il y a des fumées/ aérosols.

### **9. Propriétés physiques et chimiques**

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Etat physique:	liquide
Couleur:	rouge
Odeur:	carastéristique
Valeur-PH:	0.7
Point de congélation:	$< 0^{\circ}\text{C}$
Point d'ébullition:	ca. $100^{\circ}\text{C}$ (la part de l'eau)
Point d'éclair:	non applicable
Taux d'évaporation:	non déterminé
Inflammabilité:	non applicable
Limites d'inflammabilité ou d'explosion:	aucune connue
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Densité relative ( $20^{\circ}\text{C}$ ):	1.11 g/ml
Solubilité:	complètement soluble dans l'eau
Coefficient de distribution (N-Octanol/l'eau):	non déterminé
Température de combustion spontanée:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé
Viscosité:	$< 10$ mPa * s
Propriété explosible:	non applicable
Propriété oxydants:	non applicable

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles

### **10. Stabilité et réactivité**

10.1 Réactivité:

Pas d'autres informations importantes disponibles

10.2 Stabilité chimique:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Réagit avec acide.

10.4 Conditions à éviter:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

### **11. Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë: Sur la base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplies.

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Sur la base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplies.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Donnée non disponible.

Cancérogénicité: Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction: Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

Sur la base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplies.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Sur la base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplies.  
Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplies.

#### **(\*) 12. Informations écologiques**

- 12.1 Toxicité: Pas d'autres informations importantes disponibles.  
12.2 Persistance et dégradabilité: Le tensioactif contenu dans cette préparation remplit (Le dans cette préparation agents de surface contenus) remplissent les conditions de biodégradabilité définies dans le règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.  
12.3 Potentiel de bioaccumulation: Pas d'autres informations importantes disponibles.  
12.4 Mobilité dans le sol: Pas d'autres informations importantes disponibles.  
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:  
PBT: Non applicable.  
vPvB: Non applicable.  
12.6 Autres effets néfastes: Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### **(\*) 13. Considérations relatives à l'élimination**

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets:  
Ne pas laisser pénétrer dans le système d'égouts sous forme de concentré.  
Code d'élimination des Produit (RS 814.610, OMoD)  
20 01 29 (S) Détergents contenant des substances dangereuses.  
Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610, OMoD)  
15 01 02 Emballages en matières plastiques

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés. Emballage contaminé doivent être traités comme la préparation.

#### **14. Informations relatives au transport**

- 14.1 No ONU: 3264  
14.2 Nom d'expédition des Nations unies: 3264 Corrosifs, alcalines, combustible liquide, n.a.g. (acide phosphorique)  
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: 8



- 14.4 Groupe d'emballage: III  
14.5 Dangers pour l'environnement: Non  
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Attention, matières corrosives.  
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable.

#### **15. Informations réglementaires**

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Le produit est classé et étiqueté selon le règlement CLP .  
15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.  
Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) RS 814.81  
Chemikalienverordnung (ChemV) RS 813.11  
Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD1) RS 814.610  
Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets RS 814.610.1

#### **16. Autres informations**

Changement dans les sections respectives sont marqués (\*).

Texte intégral: H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.